

IMPRESSION DE LA CARTE



Légende de la Carte






Légende de la vue d'ensemble



COMMUNE (RNU)

 Règlement national d'urbanisme

DOCUMENT (PLUi, PLU, POS, CC, PSMV)

-  Plan local d'urbanisme intercommunal
-  Plan local d'urbanisme
-  Plan d'occupation des sols
-  Carte communale
-  Plan de sauvegarde et de mise en valeur

Légende des Documents d'Urbanisme



Zonages des documents d'urbanisme

zone_urba_du

- Zone urbaine
- Zone à urbaniser, ouverte
- Zone à urbaniser, bloquée
- Zone agricole
- Secteur de taille et de capacité d'accueil limitée
- Zone naturelle
- Secteur de taille et de capacité d'accueil limitée
- Zone couverte par le RNU










secteur_cc_du

- Secteur ouvert à la construction
- Secteur réservé aux activités
- Constructions non autorisées
- Zone couverte par le RNU













Secteurs de projet

Mixité sociale et fonctionnelle en zones urbaines ou à urbaniser

prescription_pct_du

-  Espace boisé classé
-  Emplacement réservé
-  Élément de paysage, de patrimoine, point de vue à protéger
-  Bâtiment en zone agricole ou naturelle susceptible de changer de destination
-  Secteur comportant des orientations d'aménagement et de programmation
-  Secteur de diversité commerciale à protéger
-  Éléments de continuité écologique et trame verte et bleue
-  Interdiction d'accès
-  Autre prescription

prescription_lin_du

-  Espace boisé classé
-  Emplacement réservé
-  Élément de paysage, de patrimoine, point de vue à protéger
-  Limitations particulières d'implantation des constructions
-  Règles d'implantation des constructions par rapport aux voies, emprises publiques et limites séparatives
-  Secteur comportant des orientations d'aménagement et de programmation
-  Terrain concerné par la localisation d'équipements en zone U et AU, voies, ouvrages publics, espaces verts
-  Secteur de diversité commerciale à protéger
-  Voies, chemins, transport public à conserver et à créer
-  Éléments de continuité écologique et trame verte et bleue
-  Terrain concerné par la localisation d'équipements en zone U et AU, voies, ouvrages publics, espaces verts
-  Autre prescription

prescription_surf_du

-  Espace boisé classé
-  Secteur avec limitation de la constructibilité
-  Secteur avec disposition de reconstruction/démolition
-  Périmètre issu des PDU sur obligation de stationnement
-  Emplacement réservé
-  Secteur à densité maximale pour les reconstructions ou aménagements de bâtiments existants
-  Élément de paysage
-  Terrain cultivé à protéger en zone urbaine
-  Logement/mixité sociale
-  Pré-emplacement réservé pour des équipements
-  Limitation particulière
-  Secteur de projet en attente d'un projet d'aménagement global
-  Zone à aménager en vue de la pratique du ski
-  Secteur de plan de masse
-  Règles d'implantation des constructions par rapport aux voies, emprises publiques et limites séparatives
-  Changement de destination de bâtiment agricole
-  Secteur à programme de logement social
-  Orientation d'aménagement
-  Secteur protégé en raison de la richesse du sol et du sous-sol
-  Secteur à transfert de constructibilité en zone N
-  Terrain concerné par la localisation d'équipements en zone U et AU
-  Secteur diversité commerciale
-  Secteur avec taille minimale des logements en zone U et AU
-  Voies, chemins, transport public à conserver et à créer
-  Éléments de continuité écologique et trame verte et bleue
-  Secteur de performance énergétique
-  Secteur d'aménagement numérique
-  Interdiction d'accès
-  Secteurs avec densité minimale de construction
-  Majoration des volumes constructibles
-  Espaces remarquables du littoral
-  Exclusion protection de plans d'eau de faible importance
-  Secteur de dérogation aux protections des rives des plans d'eau en zone de montagne
-  Espaces, paysage et milieux caractéristiques du patrimoine naturel et culturel montagnard à préserver
-  Terres nécessaires au maintien et au développement des activités agricoles, pastorales et forestières à préserver
-  Mixité des destinations ou sous-destinations
-  Règles différenciées entre le rez-de-chaussée et les étages supérieurs des constructions
-  Emprise au sol
-  Hauteur
-  Volumétrie
-  Aspect extérieur
-  Coefficient de biotope par surface
-  Réalisation d'espaces libres, plantations, aires de jeux et de loisirs
-  Stationnement
-  Zone d'aménagement concerté (surface de plancher, destination)
-  Constructibilité espace boisé antérieur au 20ème siècle
-  Desserte par les réseaux
-  Mesures pour limiter l'imperméabilisation des sols
-  Opération d'ensemble imposée en zone AU
-  Interdiction types d'activités, destinations, sous-destinations

- prescription_ptc_du
 - Espace boisé classé
 - ✕ Emplacement réservé
 - ★ Élément de paysage, de patrimoine, point de vue à protéger
 - Bâtiment en zone agricole ou naturelle susceptible de changer de destination
 - ⚙ Secteur comportant des orientations d'aménagement et de programmation
 - ✕ Secteur de diversité commerciale à protéger
 - ⚙ Éléments de continuité écologique et trame verte et bleue
 - Interdiction d'accès
 - Autre prescription
- prescription_lin_du
 - Espace boisé classé
 - ✕ Emplacement réservé
 - ★ Élément de paysage, de patrimoine, point de vue à protéger
 - ⚡ Limitations particulières d'implantation des constructions
 - ⚡ Règles d'implantation des constructions par rapport aux voies, emprises publiques et limites séparatives
 - ⚙ Secteur comportant des orientations d'aménagement et de programmation
 - Terrain concerné par la localisation d'équipements en zone U et AU, voies, ouvrages publics, espaces verts
 - ✕ Secteur de diversité commerciale à protéger
 - ⚡ Voies, chemins, transport public à conserver et à créer
 - ⚡ Éléments de continuité écologique et trame verte et bleue
 - Terrain concerné par la localisation d'équipements en zone U et AU, voies, ouvrages publics, espaces verts
 - Autre prescription
- prescription_surf_du
 - Espace boisé classé
 - ▨ Secteur avec limitation de la constructibilité
 - Secteur avec disposition de reconstruction /démolition
 - Périmètre issu des PDU sur obligation de stationnement
 - ✕ Emplacement réservé
 - Secteur à densité maximale pour les reconstructions ou aménagements de bâtiments existants
 - ★ Élément de paysage
 - ✓ Terrain cultivé à protéger en zone urbaine
 - ▨ Logement/mixité sociale
 - ▨ Pré-emplacement réservé pour des équipements
 - ⚡ Limitation particulière
 - ⊕ Secteur de projet en attente d'un projet d'aménagement global
 - ▨ Zone à aménager en vue de la pratique du ski
 - ▨ Secteur de plan de masse
 - ⚡ Règles d'implantation des constructions par rapport aux voies, emprises publiques et limites séparatives
 - Changement de destination de bâtiment agricole
 - Secteur à programme de logement social
 - ▨ Orientation d'aménagement
 - ⊕ Secteur protégé en raison de la richesse du sol et du sous-sol
 - ▨ Secteur à transfert de constructibilité en zone N
 - Terrain concerné par la localisation d'équipements en zone U et AU
 - ✕ Secteur diversité commerciale
 - ⊕ Secteur avec taille minimale des logements en zone U et AU
 - ⚡ Voies, chemins, transport public à conserver et à créer
 - ⚡ Éléments de continuité écologique et trame verte et bleue
 - ⊕ Secteur de performance énergétique
 - ▨ Secteur d'aménagement numérique
 - Interdiction d'accès
 - ▨ Secteurs avec densité minimale de construction
 - Majoration des volumes constructibles
 - ⚡ Espaces remarquables du littoral
 - ⊗ Exclusion protection de plans d'eau de faible importance
 - ▨ Secteur de dérogation aux protections des rives des plans d'eau en zone de montagne
 - ⚡ Espaces, paysage et milieux caractéristiques du patrimoine naturel et culturel montagnard à préserver
 - ⚡ Terres nécessaires au maintien et au développement des activités agricoles, pastorales et forestières à préserver
 - ▨ Mixité des destinations ou sous-destinations
 - ⚡ Règles différenciées entre le rez-de-chaussée et les étages supérieurs des constructions
 - ⚡ Emprise au sol
 - ⚡ Hauteur
 - ⚡ Volumétrie
 - ⚡ Aspect extérieur
 - ⚡ Coefficient de biotope par surface
 - ⊗ Réalisation d'espaces libres, plantations, aires de jeux et de loisirs
 - ▨ Stationnement
 - Zone d'aménagement concerté (surface de plancher, destination)
 - ▨ Constructibilité espace boisé antérieur au 20ème siècle
 - ⚡ Desserte par les réseaux
 - ⚡ Mesures pour limiter l'imperméabilisation des sols
 - ⚡ Opération d'ensemble imposée en zone AU
 - ⊗ Interdiction types d'activités, destinations, sous-destinations

- Autorisation sous conditions types d'activités, destinations, sous-destinations
- Autre prescription










Autorisation sous conditions types d'activités, destinations, sous-destinations

Autre prescription













Équipements, réseaux et emplacements réservés

Traitement environnemental et paysager

prescription_pct_du

-  Espace boisé classé
-  Emplacement réservé
-  Élément de paysage, de patrimoine, point de vue à protéger
-  Bâtiment en zone agricole ou naturelle susceptible de changer de destination
-  Secteur comportant des orientations d'aménagement et de programmation
-  Secteur de diversité commerciale à protéger
-  Éléments de continuité écologique et trame verte et bleue
-  Interdiction d'accès
-  Autre prescription

prescription_lin_du

-  Espace boisé classé
-  Emplacement réservé
-  Élément de paysage, de patrimoine, point de vue à protéger
-  Limitations particulières d'implantation des constructions
-  Règles d'implantation des constructions par rapport aux voies, emprises publiques et limites séparatives
-  Secteur comportant des orientations d'aménagement et de programmation
-  Terrain concerné par la localisation d'équipements en zone U et AU, voies, ouvrages publics, espaces verts
-  Secteur de diversité commerciale à protéger
-  Voies, chemins, transport public à conserver et à créer
-  Éléments de continuité écologique et trame verte et bleue
-  Terrain concerné par la localisation d'équipements en zone U et AU, voies, ouvrages publics, espaces verts
-  Autre prescription

prescription_surf_du

-  Espace boisé classé
-  Secteur avec limitation de la constructibilité
-  Secteur avec disposition de reconstruction/démolition
-  Périmètre issu des PDU sur obligation de stationnement
-  Emplacement réservé
-  Secteur à densité maximale pour les reconstructions ou aménagements de bâtiments existants
-  Élément de paysage
-  Terrain cultivé à protéger en zone urbaine
-  Logement/mixité sociale
-  Pré-emplacement réservé pour des équipements
-  Limitation particulière
-  Secteur de projet en attente d'un projet d'aménagement global
-  Zone à aménager en vue de la pratique du ski
-  Secteur de plan de masse
-  Règles d'implantation des constructions par rapport aux voies, emprises publiques et limites séparatives
-  Changement de destination de bâtiment agricole
-  Secteur à programme de logement social
-  Orientation d'aménagement
-  Secteur protégé en raison de la richesse du sol et du sous-sol
-  Secteur à transfert de constructibilité en zone N
-  Terrain concerné par la localisation d'équipements en zone U et AU
-  Secteur diversité commerciale
-  Secteur avec taille minimale des logements en zone U et AU
-  Voies, chemins, transport public à conserver et à créer
-  Éléments de continuité écologique et trame verte et bleue
-  Secteur de performance énergétique
-  Secteur d'aménagement numérique
-  Interdiction d'accès
-  Secteurs avec densité minimale de construction
-  Majoration des volumes constructibles
-  Espaces remarquables du littoral
-  Exclusion protection de plans d'eau de faible importance
-  Secteur de dérogation aux protections des rives des plans d'eau en zone de montagne
-  Espaces, paysage et milieux caractéristiques du patrimoine naturel et culturel montagnard à préserver
-  Terres nécessaires au maintien et au développement des activités agricoles, pastorales et forestières à préserver
-  Mixité des destinations ou sous-destinations
-  Règles différenciées entre le rez-de-chaussée et les étages supérieurs des constructions
-  Emprise au sol
-  Hauteur
-  Volumétrie
-  Aspect extérieur
-  Coefficient de biotope par surface
-  Réalisation d'espaces libres, plantations, aires de jeux et de loisirs
-  Stationnement
-  Zone d'aménagement concerté (surface de plancher, destination)
-  Constructibilité espace boisé antérieur au 20ème siècle
-  Desserte par les réseaux
-  Mesures pour limiter l'imperméabilisation des sols
-  Opération d'ensemble imposée en zone AU
-  Interdiction types d'activités, destinations, sous-destinations

- prescription_pct_du
 - Espace boisé classé
 - Emplacement réservé
 - Élément de paysage, de patrimoine, point de vue à protéger
 - Bâtiment en zone agricole ou naturelle susceptible de changer de destination
 - Secteur comportant des orientations d'aménagement et de programmation
 - Secteur de diversité commerciale à protéger
 - Éléments de continuité écologique et trame verte et bleue
 - Interdiction d'accès
 - Autre prescription
- prescription_lin_du
 - Espace boisé classé
 - Emplacement réservé
 - Élément de paysage, de patrimoine, point de vue à protéger
 - Limitations particulières d'implantation des constructions
 - Règles d'implantation des constructions par rapport aux voies, emprises publiques et limites séparatives
 - Secteur comportant des orientations d'aménagement et de programmation
 - Terrain concerné par la localisation d'équipements en zone U et AU, voies, ouvrages publics, espaces verts
 - Secteur de diversité commerciale à protéger
 - Voies, chemins, transport public à conserver et à créer
 - Éléments de continuité écologique et trame verte et bleue
 - Terrain concerné par la localisation d'équipements en zone U et AU, voies, ouvrages publics, espaces verts
 - Autre prescription
- prescription_surf_du
 - Espace boisé classé
 - Secteur avec limitation de la constructibilité
 - Secteur avec disposition de reconstruction /démolition
 - Périmètre issu des PDU sur obligation de stationnement
 - Emplacement réservé
 - Secteur à densité maximale pour les reconstructions ou aménagements de bâtiments existants
 - Élément de paysage
 - Terrain cultivé à protéger en zone urbaine
 - Logement/mixité sociale
 - Pré-emplacement réservé pour des équipements
 - Limitation particulière
 - Secteur de projet en attente d'un projet d'aménagement global
 - Zone à aménager en vue de la pratique du ski
 - Secteur de plan de masse
 - Règles d'implantation des constructions par rapport aux voies, emprises publiques et limites séparatives
 - Changement de destination de bâtiment agricole
 - Secteur à programme de logement social
 - Orientation d'aménagement
 - Secteur protégé en raison de la richesse du sol et du sous-sol
 - Secteur à transfert de constructibilité en zone N
 - Terrain concerné par la localisation d'équipements en zone U et AU
 - Secteur diversité commerciale
 - Secteur avec taille minimale des logements en zone U et AU
 - Voies, chemins, transport public à conserver et à créer
 - Éléments de continuité écologique et trame verte et bleue
 - Secteur de performance énergétique
 - Secteur d'aménagement numérique
 - Interdiction d'accès
 - Secteurs avec densité minimale de construction
 - Majoration des volumes constructibles
 - Espaces remarquables du littoral
 - Exclusion protection de plans d'eau de faible importance
 - Secteur de dérogation aux protections des rives des plans d'eau en zone de montagne
 - Espaces, paysage et milieux caractéristiques du patrimoine naturel et culturel montagnard à préserver
 - Terres nécessaires au maintien et au développement des activités agricoles, pastorales et forestières à préserver
 - Mixité des destinations ou sous-destinations
 - Règles différenciées entre le rez-de-chaussée et les étages supérieurs des constructions
 - Emprise au sol
 - Hauteur
 - Volumétrie
 - Aspect extérieur
 - Coefficient de biotope par surface
 - Réalisation d'espaces libres, plantations, aires de jeux et de loisirs
 - Stationnement
 - Zone d'aménagement concerté (surface de plancher, destination)
 - Constructibilité espace boisé antérieur au 20ème siècle
 - Desserte par les réseaux
 - Mesures pour limiter l'imperméabilisation des sols
 - Opération d'ensemble imposée en zone AU
 - Interdiction types d'activités, destinations, sous-destinations

- Autorisation sous conditions types d'activités, destinations, sous-destinations
- Autre prescription










Autorisation sous conditions types d'activités, destinations, sous-destinations

Autre prescription













Secteurs soumis à d'autres dispositions particulières

Qualité urbaine et architecturale

prescription_pct_du

-  Espace boisé classé
-  Emplacement réservé
-  Élément de paysage, de patrimoine, point de vue à protéger
-  Bâtiment en zone agricole ou naturelle susceptible de changer de destination
-  Secteur comportant des orientations d'aménagement et de programmation
-  Secteur de diversité commerciale à protéger
-  Éléments de continuité écologique et trame verte et bleue
-  Interdiction d'accès
-  Autre prescription

prescription_lin_du

-  Espace boisé classé
-  Emplacement réservé
-  Élément de paysage, de patrimoine, point de vue à protéger
-  Limitations particulières d'implantation des constructions
-  Règles d'implantation des constructions par rapport aux voies, emprises publiques et limites séparatives
-  Secteur comportant des orientations d'aménagement et de programmation
-  Terrain concerné par la localisation d'équipements en zone U et AU, voies, ouvrages publics, espaces verts
-  Secteur de diversité commerciale à protéger
-  Voies, chemins, transport public à conserver et à créer
-  Éléments de continuité écologique et trame verte et bleue
-  Terrain concerné par la localisation d'équipements en zone U et AU, voies, ouvrages publics, espaces verts
-  Autre prescription

prescription_surf_du

-  Espace boisé classé
-  Secteur avec limitation de la constructibilité
-  Secteur avec disposition de reconstruction/démolition
-  Périmètre issu des PDU sur obligation de stationnement
-  Emplacement réservé
-  Secteur à densité maximale pour les reconstructions ou aménagements de bâtiments existants
-  Élément de paysage
-  Terrain cultivé à protéger en zone urbaine
-  Logement/mixité sociale
-  Pré-emplacement réservé pour des équipements
-  Limitation particulière
-  Secteur de projet en attente d'un projet d'aménagement global
-  Zone à aménager en vue de la pratique du ski
-  Secteur de plan de masse
-  Règles d'implantation des constructions par rapport aux voies, emprises publiques et limites séparatives
-  Changement de destination de bâtiment agricole
-  Secteur à programme de logement social
-  Orientation d'aménagement
-  Secteur protégé en raison de la richesse du sol et du sous-sol
-  Secteur à transfert de constructibilité en zone N
-  Terrain concerné par la localisation d'équipements en zone U et AU
-  Secteur diversité commerciale
-  Secteur avec taille minimale des logements en zone U et AU
-  Voies, chemins, transport public à conserver et à créer
-  Éléments de continuité écologique et trame verte et bleue
-  Secteur de performance énergétique
-  Secteur d'aménagement numérique
-  Interdiction d'accès
-  Secteurs avec densité minimale de construction
-  Majoration des volumes constructibles
-  Espaces remarquables du littoral
-  Exclusion protection de plans d'eau de faible importance
-  Secteur de dérogation aux protections des rives des plans d'eau en zone de montagne
-  Espaces, paysage et milieux caractéristiques du patrimoine naturel et culturel montagnard à préserver
-  Terres nécessaires au maintien et au développement des activités agricoles, pastorales et forestières à préserver
-  Mixité des destinations ou sous-destinations
-  Règles différenciées entre le rez-de-chaussée et les étages supérieurs des constructions
-  Emprise au sol
-  Hauteur
-  Volumétrie
-  Aspect extérieur
-  Coefficient de biotope par surface
-  Réalisation d'espaces libres, plantations, aires de jeux et de loisirs
-  Stationnement
-  Zone d'aménagement concerté (surface de plancher, destination)
-  Constructibilité espace boisé antérieur au 20ème siècle
-  Desserte par les réseaux
-  Mesures pour limiter l'imperméabilisation des sols
-  Opération d'ensemble imposée en zone AU
-  Interdiction types d'activités, destinations, sous-destinations

- prescription_pct_du
 - Espace boisé classé
 - Emplacement réservé
 - Élément de paysage, de patrimoine, point de vue à protéger
 - Bâtiment en zone agricole ou naturelle susceptible de changer de destination
 - Secteur comportant des orientations d'aménagement et de programmation
 - Secteur de diversité commerciale à protéger
 - Éléments de continuité écologique et trame verte et bleue
 - Interdiction d'accès
 - Autre prescription
- prescription_lin_du
 - Espace boisé classé
 - Emplacement réservé
 - Élément de paysage, de patrimoine, point de vue à protéger
 - Limitations particulières d'implantation des constructions
 - Règles d'implantation des constructions par rapport aux voies, emprises publiques et limites séparatives
 - Secteur comportant des orientations d'aménagement et de programmation
 - Terrain concerné par la localisation d'équipements en zone U et AU, voies, ouvrages publics, espaces verts
 - Secteur de diversité commerciale à protéger
 - Voies, chemins, transport public à conserver et à créer
 - Éléments de continuité écologique et trame verte et bleue
 - Terrain concerné par la localisation d'équipements en zone U et AU, voies, ouvrages publics, espaces verts
 - Autre prescription
- prescription_surf_du
 - Espace boisé classé
 - Secteur avec limitation de la constructibilité
 - Secteur avec disposition de reconstruction/démolition
 - Périmètre issu des PDU sur obligation de stationnement
 - Emplacement réservé
 - Secteur à densité maximale pour les reconstructions ou aménagements de bâtiments existants
 - Élément de paysage
 - Terrain cultivé à protéger en zone urbaine
 - Logement/mixité sociale
 - Pré-emplacement réservé pour des équipements
 - Limitation particulière
 - Secteur de projet en attente d'un projet d'aménagement global
 - Zone à aménager en vue de la pratique du ski
 - Secteur de plan de masse
 - Règles d'implantation des constructions par rapport aux voies, emprises publiques et limites séparatives
 - Changement de destination de bâtiment agricole
 - Secteur à programme de logement social
 - Orientation d'aménagement
 - Secteur protégé en raison de la richesse du sol et du sous-sol
 - Secteur à transfert de constructibilité en zone N
 - Terrain concerné par la localisation d'équipements en zone U et AU
 - Secteur diversité commerciale
 - Secteur avec taille minimale des logements en zone U et AU
 - Voies, chemins, transport public à conserver et à créer
 - Éléments de continuité écologique et trame verte et bleue
 - Secteur de performance énergétique
 - Secteur d'aménagement numérique
 - Interdiction d'accès
 - Secteurs avec densité minimale de construction
 - Majoration des volumes constructibles
 - Espaces remarquables du littoral
 - Exclusion protection de plans d'eau de faible importance
 - Secteur de dérogation aux protections des rives des plans d'eau en zone de montagne
 - Espaces, paysage et milieux caractéristiques du patrimoine naturel et culturel montagnard à préserver
 - Terres nécessaires au maintien et au développement des activités agricoles, pastorales et forestières à préserver
 - Mixité des destinations ou sous-destinations
 - Règles différenciées entre le rez-de-chaussée et les étages supérieurs des constructions
 - Emprise au sol
 - Hauteur
 - Volumétrie
 - Aspect extérieur
 - Coefficient de biotope par surface
 - Réalisation d'espaces libres, plantations, aires de jeux et de loisirs
 - Stationnement
 - Zone d'aménagement concerté (surface de plancher, destination)
 - Constructibilité espace boisé antérieur au 20ème siècle
 - Desserte par les réseaux
 - Mesures pour limiter l'imperméabilisation des sols
 - Opération d'ensemble imposée en zone AU
 - Interdiction types d'activités, destinations, sous-destinations

- Autorisation sous conditions types d'activités, destinations, sous-destinations
- Autre prescription

Périmètres d'informations

- info_pct_du
 - Site archéologique
 - Zone d'assainissement collectif / non collectif / eaux usées/eaux pluviales, schéma de réseaux eau et assainissement, systèmes d'élimination des déchets
 - Plan d'exposition au bruit des aéroports
 - Autre information
- info_lin_du
 - Périmètre forestier : interdiction ou réglementation des plantations
 - Périmètre de voisinage d'infrastructure de transport terrestre
 - Zone d'assainissement collectif / non collectif / eaux usées/eaux pluviales, schéma de réseaux eau et assainissement, systèmes d'élimination des déchets
 - Plan d'exposition au bruit des aéroports
 - Autre information
- info_surf_du
 - Secteur sauvegardé
 - Périmètre d'aménagement concerté
 - Zone de préemption dans un espace naturel et sensible
 - Périmètre de droit de préemption urbain
 - Zone d'aménagement différencié
 - Zone d'obligation du permis de démolir
 - Périmètre de développement prioritaire économie d'énergie
 - Périmètre forestier : interdiction ou réglementation des plantations
 - Périmètre minier
 - Zone de recherche et d'exploitation de carrière
 - Périmètre des zones délimitées - divisions foncières soumises à déclaration préalable
 - Périmètre de suris à statuer
 - Secteur de programme d'aménagement d'ensemble
 - Périmètre de voisinage d'infrastructure de transport terrestre
 - Zone agricole protégée
 - Site archéologique
 - Zone à risque d'exposition au plomb
 - Espaces et milieux à préserver
 - Zones d'assainissement collectif/non collectif / eaux usées/eaux pluviales, schéma de réseaux eau et assainissement, systèmes d'élimination des déchets
 - ZPR-ZPE
 - Projet de PPRN et PPRM
 - Protection des rives des plans d'eau en zone de montagne
 - Arrêté du préfet coordonnateur de massif
 - Document d'aménagement artisanal et commercial
 - Périmètre de protection des espaces agricoles et naturels péri-urbains
 - Loisement
 - Plan d'exposition au bruit des aéroports
 - Dépassement des règles du PLU pour diversité de l'habitat
 - Dépassement des règles du PLU pour performance énergétique
 - Périmètre PUP
 - Périmètre de non application du L.111-6-2
 - Secteur à fiscalité particulière
 - Droit de préemption commercial
 - Périmètre d'opération d'intérêt national
 - Périmètre de secteur alloué par un seuil minimal de densité
 - Schémas d'aménagement de plage
 - Bois ou forêts relevant du régime forestier
 - Secteurs d'information sur les sols
 - Périmètres de projets AFUP
 - Autre périmètre d'information

Autorisation sous conditions types d'activités, destinations, sous-destinations Autre prescription

Légende des PSMV



Zonages des documents d'urbanisme

zone_urba_psmv

- Zone urbaine
- Zone urbaine
- Zone à urbaniser, ouverte
- Zone à urbaniser, ouverte
- Zone à urbaniser, bloquée
- Zone à urbaniser, bloquée
- Zone agricole
- Zone agricole
- Secteur de taille et de capacité d'accueil limitée
- Secteur de taille et de capacité d'accueil limitée
- Zone naturelle
- Zone naturelle
- Secteur de taille et de capacité d'accueil limitée
- Secteur de taille et de capacité d'accueil limitée
- Zone couverte par le RNU

secteur_cc_psmv

- Secteur ouvert à la construction
- Secteur ouvert à la construction
- Secteur réservé aux activités
- Secteur réservé aux activités
- Constructions non autorisées
- Constructions non autorisées
- Zone couverte par le RNU

Mixité sociale et fonctionnelle en zones urbaines ou à urbaniser

Secteurs de projet

prescription_pct_psmv
Espace boisé classé
Emplacement réservé
Élément de paysage, de patrimoine, point de vue à protéger
Bâtiment en zone agricole ou naturelle susceptible de changer de destination
Secteur comportant des orientations d'aménagement et de programmation
Secteur de diversité commerciale à protéger
Éléments de continuité écologique et trame verte et bleue
Interdiction d'accès
Autre prescription
prescription_lin_psmv
Espace boisé classé
Emplacement réservé
Élément de paysage, de patrimoine, point de vue à protéger
Limitations particulières d'implantation des constructions
Règles d'implantation des constructions par rapport aux voies, emprises publiques et limites séparatives
Secteur comportant des orientations d'aménagement et de programmation
Terrain concerné par la localisation d'équipements en zone U et AU, voies, ouvrages publics, espaces verts
Secteur de diversité commerciale à protéger
Voies, chemins, transport public à conserver et à créer
Éléments de continuité écologique et trame verte et bleue
Terrain concerné par la localisation d'équipements en zone U et AU, voies, ouvrages publics, espaces verts
Autre prescription
prescription_surf_psmv
Espace boisé classé
Secteur avec limitation de la constructibilité
Secteur avec disposition de reconstruction/démolition
Périmètre issu des PDU sur obligation de stationnement
Emplacement réservé
Secteur à densité maximale pour les reconstructions ou aménagements de bâtiments existants
Élément de paysage
Terrain cultivé à protéger en zone urbaine
Logement/mixité sociale
Pré-emplacement réservé pour des équipements
Limitation particulière
Secteur de projet en attente d'un projet d'aménagement global
Zone à aménager en vue de la pratique du ski
Secteur de plan de masse
Règles d'implantation des constructions par rapport aux voies, emprises publiques et limites séparatives
Changement de destination de bâtiment agricole
Secteur à programme de logement social
Orientation d'aménagement
Secteur protégé en raison de la richesse du sol et du sous-sol
Secteur à transfert de constructibilité en zone N
Terrain concerné par la localisation d'équipements en zone U et AU
Secteur diversité commerciale
Secteur avec taille minimale des logements en zone U et AU
Voies, chemins, transport public à conserver et à créer
Éléments de continuité écologique et trame verte et bleue
Secteur de performance énergétique
Secteur d'aménagement numérique
Interdiction d'accès
Secteurs avec densité minimale de construction
Majoration des volumes constructibles
Espaces remarquables du littoral
Exclusion protection de plans d'eau de faible importance
Secteur de dérogation aux protections des rives des plans d'eau en zone de montagne
Espaces, paysage et milieux caractéristiques du patrimoine naturel et culturel montagnard à préserver
Terres nécessaires au maintien et au développement des activités agricoles, pastorales et forestières à préserver
Mixité des destinations ou sous-destinations
Règles différenciées entre le rez-de-chaussée et les étages supérieurs des constructions
Emprise au sol
Hauteur
Volumétrie
Aspect extérieur
Coefficient de biotope par surface
Réalisation d'espaces libres, plantations, aires de jeux et de loisirs
Stationnement
Zone d'aménagement concerté (surface de plancher, destination)
Constructibilité espace boisé antérieur au 20ème siècle
Desserte par les réseaux
Mesures pour limiter l'imperméabilisation des sols
Opération d'ensemble imposée en zone AU
Interdiction types d'activités, destinations, sous-destinations

prescription_pct_psmv
Espace boisé classé
Emplacement réservé
Élément de paysage, de patrimoine, point de vue à protéger
Bâtiment en zone agricole ou naturelle susceptible de changer de destination
Secteur comportant des orientations d'aménagement et de programmation
Secteur de diversité commerciale à protéger
Éléments de continuité écologique et trame verte et bleue
Interdiction d'accès
Autre prescription
prescription_lin_psmv
Espace boisé classé
Emplacement réservé
Élément de paysage, de patrimoine, point de vue à protéger
Limitations particulières d'implantation des constructions
Règles d'implantation des constructions par rapport aux voies, emprises publiques et limites séparatives
Secteur comportant des orientations d'aménagement et de programmation
Terrain concerné par la localisation d'équipements en zone U et AU, voies, ouvrages publics, espaces verts
Secteur de diversité commerciale à protéger
Voies, chemins, transport public à conserver et à créer
Éléments de continuité écologique et trame verte et bleue
Terrain concerné par la localisation d'équipements en zone U et AU, voies, ouvrages publics, espaces verts
Autre prescription
prescription_surf_psmv
Espace boisé classé
Secteur avec limitation de la constructibilité
Secteur avec disposition de reconstruction/démolition
Périmètre issu des PDU sur obligation de stationnement
Emplacement réservé
Secteur à densité maximale pour les reconstructions ou aménagements de bâtiments existants
Élément de paysage
Terrain cultivé à protéger en zone urbaine
Logement/mixité sociale
Pré-emplacement réservé pour des équipements
Limitation particulière
Secteur de projet en attente d'un projet d'aménagement global
Zone à aménager en vue de la pratique du ski
Secteur de plan de masse
Règles d'implantation des constructions par rapport aux voies, emprises publiques et limites séparatives
Changement de destination de bâtiment agricole
Secteur à programme de logement social
Orientation d'aménagement
Secteur protégé en raison de la richesse du sol et du sous-sol
Secteur à transfert de constructibilité en zone N
Terrain concerné par la localisation d'équipements en zone U et AU
Secteur diversité commerciale
Secteur avec taille minimale des logements en zone U et AU
Voies, chemins, transport public à conserver et à créer
Éléments de continuité écologique et trame verte et bleue
Secteur de performance énergétique
Secteur d'aménagement numérique
Interdiction d'accès
Secteurs avec densité minimale de construction
Majoration des volumes constructibles
Espaces remarquables du littoral
Exclusion protection de plans d'eau de faible importance
Secteur de dérogation aux protections des rives des plans d'eau en zone de montagne
Espaces, paysage et milieux caractéristiques du patrimoine naturel et culturel montagnard à préserver
Terres nécessaires au maintien et au développement des activités agricoles, pastorales et forestières à préserver
Mixité des destinations ou sous-destinations
Règles différenciées entre le rez-de-chaussée et les étages supérieurs des constructions
Emprise au sol
Hauteur
Volumétrie
Aspect extérieur
Coefficient de biotope par surface
Réalisation d'espaces libres, plantations, aires de jeux et de loisirs
Stationnement
Zone d'aménagement concerté (surface de plancher, destination)
Constructibilité espace boisé antérieur au 20ème siècle
Desserte par les réseaux
Mesures pour limiter l'imperméabilisation des sols
Opération d'ensemble imposée en zone AU
Interdiction types d'activités, destinations, sous-destinations

Autorisation sous conditions types d'activités, destinations, sous-destinations

Autre prescription

Autorisation sous conditions types d'activités, destinations, sous-destinations

Autre prescription

Traitement environnemental et paysager

Équipements, réseaux et emplacements réservés

- prescription_pct_psmv
 - Espace boisé classé
 - ✕ Emplacement réservé
 - ★ Élément de paysage, de patrimoine, point de vue à protéger
 - ⦿ Bâtiment en zone agricole ou naturelle susceptible de changer de destination
 - ⚙ Secteur comportant des orientations d'aménagement et de programmation
 - ✕ Secteur de diversité commerciale à protéger
 - ⚙ Éléments de continuité écologique et trame verte et bleue
 - Interdiction d'accès
 - Autre prescription
- prescription_lin_psmv
 - Espace boisé classé
 - ✕ Emplacement réservé
 - ★ Élément de paysage, de patrimoine, point de vue à protéger
 - ⚙ Limitations particulières d'implantation des constructions
 - vwv Règles d'implantation des constructions par rapport aux voies, emprises publiques et limites séparatives
 - ⚙ Secteur comportant des orientations d'aménagement et de programmation
 - ⦿ Terrain concerné par la localisation d'équipements en zone U et AU, voies, ouvrages publics, espaces verts
 - ✕ Secteur de diversité commerciale à protéger
 - ⚙ Voies, chemins, transport public à conserver et à créer
 - ⚙ Éléments de continuité écologique et trame verte et bleue
 - ⦿ Terrain concerné par la localisation d'équipements en zone U et AU, voies, ouvrages publics, espaces verts
 - Autre prescription
- prescription_surf_psmv
 - Espace boisé classé
 - ⦿ Secteur avec limitation de la constructibilité
 - ⦿ Secteur avec disposition de reconstruction/démolition
 - ⦿ Périmètre issu des PDU sur obligation de stationnement
 - ✕ Emplacement réservé
 - ⦿ Secteur à densité maximale pour les reconstructions ou aménagements de bâtiments existants
 - ★ Élément de paysage
 - ✓ Terrain cultivé à protéger en zone urbaine
 - ⦿ Logement/mixité sociale
 - ⦿ Pré-emplacement réservé pour des équipements
 - ⦿ Limitation particulière
 - ⦿ Secteur de projet en attente d'un projet d'aménagement global
 - ⦿ Zone à aménager en vue de la pratique du ski
 - ⦿ Secteur de plan de masse
 - vwv Règles d'implantation des constructions par rapport aux voies, emprises publiques et limites séparatives
 - ⦿ Changement de destination de bâtiment agricole
 - Secteur à programme de logement social
 - ⦿ Orientation d'aménagement
 - ⦿ Secteur protégé en raison de la richesse du sol et du sous-sol
 - ⦿ Secteur à transfert de constructibilité en zone N
 - ⦿ Terrain concerné par la localisation d'équipements en zone U et AU
 - ✕ Secteur diversité commerciale
 - ⦿ Secteur avec taille minimale des logements en zone U et AU
 - ⚙ Voies, chemins, transport public à conserver et à créer
 - ⚙ Éléments de continuité écologique et trame verte et bleue
 - ⦿ Secteur de performance énergétique
 - ⦿ Secteur d'aménagement numérique
 - Interdiction d'accès
 - ⦿ Secteurs avec densité minimale de construction
 - Majoration des volumes constructibles
 - ⦿ Espaces remarquables du littoral
 - ⦿ Exclusion protection de plans d'eau de faible importance
 - ⦿ Secteur de dérogation aux protections des rives des plans d'eau en zone de montagne
 - ⦿ Espaces, paysage et milieux caractéristiques du patrimoine naturel et culturel montagnard à préserver
 - ⦿ Terres nécessaires au maintien et au développement des activités agricoles, pastorales et forestières à préserver
 - ⦿ Mixité des destinations ou sous-destinations
 - vwv Règles différenciées entre le rez-de-chaussée et les étages supérieurs des constructions
 - ⦿ Emprise au sol
 - ⦿ Hauteur
 - ⦿ Volumétrie
 - ⦿ Aspect extérieur
 - ⦿ Coefficient de biotope par surface
 - ⦿ Réalisation d'espaces libres, plantations, aires de jeux et de loisirs
 - ⦿ Stationnement
 - ⦿ Zone d'aménagement concerté (surface de plancher, destination)
 - ⦿ Constructibilité espace boisé antérieur au 20ème siècle
 - ⦿ Desserte par les réseaux
 - ⦿ Mesures pour limiter l'imperméabilisation des sols
 - ⦿ Opération d'ensemble imposée en zone AU
 - ⦿ Interdiction types d'activités, destinations, sous-destinations

- prescription_pct_psmv
 - Espace boisé classé
 - ✕ Emplacement réservé
 - ★ Élément de paysage, de patrimoine, point de vue à protéger
 - ⦿ Bâtiment en zone agricole ou naturelle susceptible de changer de destination
 - ⚙ Secteur comportant des orientations d'aménagement et de programmation
 - ✕ Secteur de diversité commerciale à protéger
 - ⚙ Éléments de continuité écologique et trame verte et bleue
 - Interdiction d'accès
 - Autre prescription
- prescription_lin_psmv
 - Espace boisé classé
 - ✕ Emplacement réservé
 - ★ Élément de paysage, de patrimoine, point de vue à protéger
 - ⚙ Limitations particulières d'implantation des constructions
 - vwv Règles d'implantation des constructions par rapport aux voies, emprises publiques et limites séparatives
 - ⚙ Secteur comportant des orientations d'aménagement et de programmation
 - ⦿ Terrain concerné par la localisation d'équipements en zone U et AU, voies, ouvrages publics, espaces verts
 - ✕ Secteur de diversité commerciale à protéger
 - ⚙ Voies, chemins, transport public à conserver et à créer
 - ⚙ Éléments de continuité écologique et trame verte et bleue
 - ⦿ Terrain concerné par la localisation d'équipements en zone U et AU, voies, ouvrages publics, espaces verts
 - Autre prescription
- prescription_surf_psmv
 - Espace boisé classé
 - ⦿ Secteur avec limitation de la constructibilité
 - ⦿ Secteur avec disposition de reconstruction/démolition
 - ⦿ Périmètre issu des PDU sur obligation de stationnement
 - ✕ Emplacement réservé
 - ⦿ Secteur à densité maximale pour les reconstructions ou aménagements de bâtiments existants
 - ★ Élément de paysage
 - ✓ Terrain cultivé à protéger en zone urbaine
 - ⦿ Logement/mixité sociale
 - ⦿ Pré-emplacement réservé pour des équipements
 - ⦿ Limitation particulière
 - ⦿ Secteur de projet en attente d'un projet d'aménagement global
 - ⦿ Zone à aménager en vue de la pratique du ski
 - ⦿ Secteur de plan de masse
 - vwv Règles d'implantation des constructions par rapport aux voies, emprises publiques et limites séparatives
 - ⦿ Changement de destination de bâtiment agricole
 - Secteur à programme de logement social
 - ⦿ Orientation d'aménagement
 - ⦿ Secteur protégé en raison de la richesse du sol et du sous-sol
 - ⦿ Secteur à transfert de constructibilité en zone N
 - ⦿ Terrain concerné par la localisation d'équipements en zone U et AU
 - ✕ Secteur diversité commerciale
 - ⦿ Secteur avec taille minimale des logements en zone U et AU
 - ⚙ Voies, chemins, transport public à conserver et à créer
 - ⚙ Éléments de continuité écologique et trame verte et bleue
 - ⦿ Secteur de performance énergétique
 - ⦿ Secteur d'aménagement numérique
 - Interdiction d'accès
 - ⦿ Secteurs avec densité minimale de construction
 - Majoration des volumes constructibles
 - ⦿ Espaces remarquables du littoral
 - ⦿ Exclusion protection de plans d'eau de faible importance
 - ⦿ Secteur de dérogation aux protections des rives des plans d'eau en zone de montagne
 - ⦿ Espaces, paysage et milieux caractéristiques du patrimoine naturel et culturel montagnard à préserver
 - ⦿ Terres nécessaires au maintien et au développement des activités agricoles, pastorales et forestières à préserver
 - ⦿ Mixité des destinations ou sous-destinations
 - vwv Règles différenciées entre le rez-de-chaussée et les étages supérieurs des constructions
 - ⦿ Emprise au sol
 - ⦿ Hauteur
 - ⦿ Volumétrie
 - ⦿ Aspect extérieur
 - ⦿ Coefficient de biotope par surface
 - ⦿ Réalisation d'espaces libres, plantations, aires de jeux et de loisirs
 - ⦿ Stationnement
 - ⦿ Zone d'aménagement concerté (surface de plancher, destination)
 - ⦿ Constructibilité espace boisé antérieur au 20ème siècle
 - ⦿ Desserte par les réseaux
 - ⦿ Mesures pour limiter l'imperméabilisation des sols
 - ⦿ Opération d'ensemble imposée en zone AU
 - ⦿ Interdiction types d'activités, destinations, sous-destinations

Autorisation sous conditions types d'activités, destinations, sous-destinations

Autre prescription

Autorisation sous conditions types d'activités, destinations, sous-destinations

Autre prescription

Qualité urbaine et architecturale

Secteurs soumis à d'autres dispositions particulières

prescription_pct_psmv

- Espace boisé classé
- ✕ Emplacement réservé
- ★ Élément de paysage, de patrimoine, point de vue à protéger
- ⦿ Bâtiment en zone agricole ou naturelle susceptible de changer de destination
- ⚙ Secteur comportant des orientations d'aménagement et de programmation
- ✕ Secteur de diversité commerciale à protéger
- ⚙ Éléments de continuité écologique et trame verte et bleue
- Interdiction d'accès
- Autre prescription

prescription_lin_psmv

- Espace boisé classé
- ✕ Emplacement réservé
- ★ Élément de paysage, de patrimoine, point de vue à protéger
- ⚙ Limitations particulières d'implantation des constructions
- ⚙ Règles d'implantation des constructions par rapport aux voies, emprises publiques et limites séparatives
- ⚙ Secteur comportant des orientations d'aménagement et de programmation
- ⦿ Terrain concerné par la localisation d'équipements en zone U et AU, voies, ouvrages publics, espaces verts
- ✕ Secteur de diversité commerciale à protéger
- ⚙ Voies, chemins, transport public à conserver et à créer
- ⚙ Éléments de continuité écologique et trame verte et bleue
- ⦿ Terrain concerné par la localisation d'équipements en zone U et AU, voies, ouvrages publics, espaces verts
- Autre prescription

prescription_surf_psmv

- Espace boisé classé
- ⦿ Secteur avec limitation de la constructibilité
- Secteur avec disposition de reconstruction/démolition
- ⦿ Périmètre issu des PDU sur obligation de stationnement
- ✕ Emplacement réservé
- ⦿ Secteur à densité maximale pour les reconstructions ou aménagements de bâtiments existants
- ★ Élément de paysage
- ✓ Terrain cultivé à protéger en zone urbaine
- ⦿ Logement/mixité sociale
- ⦿ Pré-emplacement réservé pour des équipements
- ⦿ Limitation particulière
- ⦿ Secteur de projet en attente d'un projet d'aménagement global
- ⦿ Zone à aménager en vue de la pratique du ski
- ⦿ Secteur de plan de masse
- ⦿ Règles d'implantation des constructions par rapport aux voies, emprises publiques et limites séparatives
- ⦿ Changement de destination de bâtiment agricole
- ⦿ Secteur à programme de logement social
- ⦿ Orientation d'aménagement
- ⦿ Secteur protégé en raison de la richesse du sol et du sous-sol
- ⦿ Secteur à transfert de constructibilité en zone N
- ⦿ Terrain concerné par la localisation d'équipements en zone U et AU
- ✕ Secteur diversité commerciale
- ⦿ Secteur avec taille minimale des logements en zone U et AU
- ⚙ Voies, chemins, transport public à conserver et à créer
- ⚙ Éléments de continuité écologique et trame verte et bleue
- ⦿ Secteur de performance énergétique
- ⦿ Secteur d'aménagement numérique
- Interdiction d'accès
- ⦿ Secteurs avec densité minimale de construction
- Majoration des volumes constructibles
- ⦿ Espaces remarquables du littoral
- ⦿ Exclusion protection de plans d'eau de faible importance
- ⦿ Secteur de dérogation aux protections des rives des plans d'eau en zone de montagne
- ⦿ Espaces, paysage et milieux caractéristiques du patrimoine naturel et culturel montagnard à préserver
- ⦿ Terres nécessaires au maintien et au développement des activités agricoles, pastorales et forestières à préserver
- ⦿ Mixité des destinations ou sous-destinations
- ⦿ Règles différenciées entre le rez-de-chaussée et les étages supérieurs des constructions
- ⦿ Emprise au sol
- ⦿ Hauteur
- ⦿ Volumétrie
- ⦿ Aspect extérieur
- ⦿ Coefficient de biotope par surface
- ⦿ Réalisation d'espaces libres, plantations, aires de jeux et de loisirs
- ⦿ Stationnement
- ⦿ Zone d'aménagement concerté (surface de plancher, destination)
- ⦿ Constructibilité espace boisé antérieur au 20ème siècle
- ⦿ Desserte par les réseaux
- ⦿ Mesures pour limiter l'imperméabilisation des sols
- ⦿ Opération d'ensemble imposée en zone AU
- ⦿ Interdiction types d'activités, destinations, sous-destinations

prescription_pct_psmv

- Espace boisé classé
- ✕ Emplacement réservé
- ★ Élément de paysage, de patrimoine, point de vue à protéger
- ⦿ Bâtiment en zone agricole ou naturelle susceptible de changer de destination
- ⚙ Secteur comportant des orientations d'aménagement et de programmation
- ✕ Secteur de diversité commerciale à protéger
- ⚙ Éléments de continuité écologique et trame verte et bleue
- Interdiction d'accès
- Autre prescription

prescription_lin_psmv

- Espace boisé classé
- ✕ Emplacement réservé
- ★ Élément de paysage, de patrimoine, point de vue à protéger
- ⚙ Limitations particulières d'implantation des constructions
- ⚙ Règles d'implantation des constructions par rapport aux voies, emprises publiques et limites séparatives
- ⚙ Secteur comportant des orientations d'aménagement et de programmation
- ⦿ Terrain concerné par la localisation d'équipements en zone U et AU, voies, ouvrages publics, espaces verts
- ✕ Secteur de diversité commerciale à protéger
- ⚙ Voies, chemins, transport public à conserver et à créer
- ⚙ Éléments de continuité écologique et trame verte et bleue
- ⦿ Terrain concerné par la localisation d'équipements en zone U et AU, voies, ouvrages publics, espaces verts
- Autre prescription

prescription_surf_psmv

- Espace boisé classé
- ⦿ Secteur avec limitation de la constructibilité
- Secteur avec disposition de reconstruction/démolition
- ⦿ Périmètre issu des PDU sur obligation de stationnement
- ✕ Emplacement réservé
- ⦿ Secteur à densité maximale pour les reconstructions ou aménagements de bâtiments existants
- ★ Élément de paysage
- ✓ Terrain cultivé à protéger en zone urbaine
- ⦿ Logement/mixité sociale
- ⦿ Pré-emplacement réservé pour des équipements
- ⦿ Limitation particulière
- ⦿ Secteur de projet en attente d'un projet d'aménagement global
- ⦿ Zone à aménager en vue de la pratique du ski
- ⦿ Secteur de plan de masse
- ⦿ Règles d'implantation des constructions par rapport aux voies, emprises publiques et limites séparatives
- ⦿ Changement de destination de bâtiment agricole
- ⦿ Secteur à programme de logement social
- ⦿ Orientation d'aménagement
- ⦿ Secteur protégé en raison de la richesse du sol et du sous-sol
- ⦿ Secteur à transfert de constructibilité en zone N
- ⦿ Terrain concerné par la localisation d'équipements en zone U et AU
- ✕ Secteur diversité commerciale
- ⦿ Secteur avec taille minimale des logements en zone U et AU
- ⚙ Voies, chemins, transport public à conserver et à créer
- ⚙ Éléments de continuité écologique et trame verte et bleue
- ⦿ Secteur de performance énergétique
- ⦿ Secteur d'aménagement numérique
- Interdiction d'accès
- ⦿ Secteurs avec densité minimale de construction
- Majoration des volumes constructibles
- ⦿ Espaces remarquables du littoral
- ⦿ Exclusion protection de plans d'eau de faible importance
- ⦿ Secteur de dérogation aux protections des rives des plans d'eau en zone de montagne
- ⦿ Espaces, paysage et milieux caractéristiques du patrimoine naturel et culturel montagnard à préserver
- ⦿ Terres nécessaires au maintien et au développement des activités agricoles, pastorales et forestières à préserver
- ⦿ Mixité des destinations ou sous-destinations
- ⦿ Règles différenciées entre le rez-de-chaussée et les étages supérieurs des constructions
- ⦿ Emprise au sol
- ⦿ Hauteur
- ⦿ Volumétrie
- ⦿ Aspect extérieur
- ⦿ Coefficient de biotope par surface
- ⦿ Réalisation d'espaces libres, plantations, aires de jeux et de loisirs
- ⦿ Stationnement
- ⦿ Zone d'aménagement concerté (surface de plancher, destination)
- ⦿ Constructibilité espace boisé antérieur au 20ème siècle
- ⦿ Desserte par les réseaux
- ⦿ Mesures pour limiter l'imperméabilisation des sols
- ⦿ Opération d'ensemble imposée en zone AU
- ⦿ Interdiction types d'activités, destinations, sous-destinations

<p><input checked="" type="checkbox"/> Autorisation sous conditions types d'activités, destinations, sous-destinations</p> <p><input type="checkbox"/> Autre prescription</p>	<p><input checked="" type="checkbox"/> Autorisation sous conditions types d'activités, destinations, sous-destinations</p> <p><input type="checkbox"/> Autre prescription</p> <h2>Périmètres d'informations</h2> <p>info_pct_psmv</p> <ul style="list-style-type: none">Site archéologiqueZone d'assainissement collectif / non collectif / eaux usées/eaux pluviales, schéma de réseaux eau et assainissement, systèmes d'élimination des déchetsPlan d'exposition au bruit des aérodrômesAutre information <p>info_lin_psmv</p> <ul style="list-style-type: none">Périmètre forestier : interdiction ou réglementation des plantationsPérimètre de voisinage d'infrastructure de transport terrestreZone d'assainissement collectif / non collectif / eaux usées/eaux pluviales, schéma de réseaux eau et assainissement, systèmes d'élimination des déchetsPlan d'exposition au bruit des aérodrômesAutre information <p>info_surf_psmv</p> <ul style="list-style-type: none">Secteur sauvegardéPérimètre d'aménagement concertéZone de préemption dans un espace naturel et sensiblePérimètre de droit de préemption urbainZone d'aménagement différenciéZone d'obligation du permis de démolirPérimètre de développement prioritaire économie d'énergiePérimètre forestier : interdiction ou réglementation des plantationsPérimètre minierZone de recherche et d'exploitation de carrièresPérimètre des zones délimitées - divisions foncières soumises à déclaration préalablePérimètre de suris à statuerSecteur de programme d'aménagement d'ensemblePérimètre de voisinage d'infrastructure de transport terrestreZone agricole protégéeSite archéologiqueZone à risque d'exposition au plombEspaces et milieux à préserverZones d'assainissement collectif/non collectif / eaux usées/eaux pluviales, schéma de réseaux eau et assainissement, systèmes d'élimination des déchetsZPR-ZPEProjet de PPRN et PPRMProtection des rives des plans d'eau en zone de montagneArrêté du préfet coordonnateur de massifDocument d'aménagement artisanal et commercialPérimètre de protection des espaces agricoles et naturels péri-urbainsLotissementPlan d'exposition au bruit des aérodrômesDépassement des règles du PLU pour diversité de l'habitatDépassement des règles du PLU pour performance énergétiquePérimètre PUPPérimètre de non application du L.111-6-2Secteur à fiscalité particulièreDroit de préemption commercialePérimètre d'opération d'intérêt nationalPérimètre de secteur affecté par un seuil minimal de densitéSchémas d'aménagement de plageBois ou forêts relevant du régime forestierSecteurs d'information sur les solsPérimètres de projets AFUPAutre périmètre d'information
---	--